

Administrateur d'Infrastructures sécurisées (AIS)

Titre professionnel de Niveau 6 (équivalent Bac +3) inscrit au RNCP

Durée de la formation & Rythme

- 455 h sur 12 mois
- 2 semaines en centre de formation / 6 semaines en entreprise

Voies d'accès

- Contrat d'apprentissage ou de professionnalisation

Prérequis

- Niveau Bac+2 à dominante informatique
- Connaissances de base en systèmes et réseaux
- Niveau d'anglais technique requis à l'entrée en formation
- Capacité de logique et d'abstraction

Modalités d'évaluation

- Contrôle continu
- Projets pratiques
- Évaluations en cours de formation (ECF)
- Examen final devant un jury professionnel

Objectifs de la formation

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Administrer et sécuriser les composants de l'infrastructure
- Intégrer, administrer et sécuriser une infrastructure distribuée
- Faire évoluer et optimiser l'infrastructure et son niveau de sécurité

Contenu de la formation

Bloc 1 : Les fondamentaux de l'informatique

- Écosystème et outils de l'administrateur d'infrastructures réseaux
- Les bases de la programmation (facultatif)
- Utiliser un logiciel de gestion de projets : Trello (facultatif)

Bloc 2 : Administrer et sécuriser les infrastructures

- Appliquer les bonnes pratiques dans l'administration des infrastructures
- Utiliser un logiciel de gestion centralisé : GLPI
- Configurer le routage
- Administrer et sécuriser les infrastructures réseaux
- Automatiser les tâches d'administration
- Administrer et sécuriser les infrastructures systèmes
- Les bases des serveurs virtualisés
- Administrer et sécuriser les infrastructures virtualisées
- Gérer les containers

Bloc 3 : Concevoir et mettre en œuvre une solution en réponse à un besoin d'évolution

- Les bases des solutions techniques
- Proposer une solution informatique répondant à des besoins nouveaux
- Mettre en production des évolutions de l'infrastructure
- Les bases de la supervision
- Superviser la disponibilité de l'infrastructure et en présenter les résultats
- Mesurer les performances et la disponibilité de l'infrastructure

Bloc 4 : Participer à la gestion de la cybersécurité

- Les bases de la cybersécurité
- Participer à la mesure et à l'analyse du niveau de sécurité de l'infrastructure
- Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique de sécurité
- Participer à la détection et au traitement des incidents de sécurité

Débouchés professionnels

- Analyste SOC
- Administrateur sécurité informatique
- Responsable IT infrastructure
- Administrateur Cloud
- Gestionnaire de systèmes informatiques et réseaux
- Responsable réseaux et télécoms

Compétences développées

Savoir-être

- Autonomie dans la gestion des tâches et des projets
- Rigueur et attention aux détails dans l'administration des systèmes
- Capacité d'adaptation aux évolutions technologiques rapides
- Esprit d'équipe et collaboration avec les différents services de l'entreprise
- Sens des responsabilités et de la confidentialité des données
- Proactivité dans l'identification et la résolution des problèmes de sécurité

Savoir-faire

- Administrer et sécuriser les infrastructures réseaux
- Appliquer les bonnes pratiques dans l'administration des infrastructures
- Concevoir des solutions techniques répondant aux besoins d'évolution de l'infrastructure
- Créer des scripts d'automatisation pour optimiser les tâches d'administration
- Superviser, mesurer les performances et la disponibilité de l'infrastructure
- Participer à la mesure et à l'analyse du niveau de sécurité de l'infrastructure
- Élaborer et mettre en œuvre des politiques de sécurité informatique
- Gérer la virtualisation et les environnements cloud
- Produire des synthèses et analyses sur les problématiques de sécurité
- Maîtriser les outils et concepts de cybersécurité avancés

UNLEARN s'engage à respecter pleinement les dispositions légales et réglementaires en matière d'accueil et de formation des personnes en situation de handicap. Conformément à la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, nous mettons en œuvre une politique d'inclusion visant à garantir l'accessibilité de nos formations à tous. Cela comprend l'aménagement des locaux, l'adaptation des supports pédagogiques, et la mise en place de dispositifs d'accompagnement personnalisés. Notre référent handicap est chargé de coordonner les actions nécessaires, d'assurer le suivi des apprenants concernés et de sensibiliser l'ensemble du personnel aux enjeux de l'inclusion. Nous collaborons étroitement avec les acteurs institutionnels et les entreprises partenaires pour faciliter l'insertion professionnelle des apprentis en situation de handicap